THEATRES

Grand Opera House.—Ce soir, représentation de Miss Marie Wainwright, dans "les Filles d'Eve," qui lui a valu de si beaux succès. Demain, lundi, première apparition de Lillian Russell, dans la "Grande [illegible]," croyons-nous. Cette fois, ennous allons avoir du véritable opéra-[illegible], avec de la vraie musique et des [illegible] qui ont de la voix et savent [illegible]en servir. Nous engageons vivement lecteurs à aller entendre cette [illegible], habilement montée par MM. [illegible] et Grau. Nous reviendrons sur ce [illegible]

Académie de Musique.—Ce [illegible] première apparition de Wm H. [illegible] dans le nouveau répertoire qu'il [illegible] fait, cette année : "The Wife's [illegible]ather," "Brother John" et "The Sena-[illegible]

Ce soir, pièce de début, "The Wife's [illegible]ather."

Crane, qu'on ne l'oublie pas, est un des [illegible] les plus populaires de la scène [illegible]. Il y aura foule, ce soir, à Académie de Musique.

St-Charles.—Conroy et Fox, deux [illegible] qui vont bien ensemble; deux ar-[illegible] qui luttent de gaieté de belle hu-[illegible]

C'est à qui des deux enlèvera le mieux [illegible] public.

Ils débutent, ce soir, dans "O'Flarity's [illegible]acation". Encore une pièce, parlante, [illegible] et dansante comme les aiment [illegible] les Américains. Cette fois, ils se[illegible]ront servis à souhait—en attendant Dam[illegible]rosch.

Troupe d'Opéra Damrosch—C'est lundi 16, demain en huit, que débute la troupe qui doit exécuter les six œuvres capitales de Wagner, dont voici les titres en allemand : "Lohengrin," "Die Walkure," "Siegfried," "Gotterdammerung," "Tristan et Isolde," "Meistersinger."

Quiconque se pique d'être connaisseur, [illegible], tout ou moins, amateur de musique, ne peut se dispenser de suivre cette série de représentations. C'est la seule occasion que l'on nous ait pr ousé jusq l'ici d'entendre du vrai Wagner exécuté par de vrais Wagneriens. Sachons en profiter.

Salle Portugaise. — Concert vocal et instrumental.

Jeudi prochain à lieu, à la Salle Portugaise, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital, un très intéressant concert offert au Prof. L. Lescale par ses élèves. M. Lescale est un habile et consciencieux professeur qui à force de zèle et de savoir, s'est fait ici une situation enviable. Ses nombreux élèves sont là pour rendre par leurs brillantes exécutions vocales et instrumentales un éloquent hommage à la valeur du maître.

Après le concert qui doit commencer à 7 heures, il y aura bal.

C'est, on le voit, toute une fête bien complète qui se donne en l'honneur et au bénéfice du Prof. Lescale.

Le Comité de Réception composé de MM. J. B. Davis, J. Villa, A. Desporte, O. Duossaing, P. Montsleprre, G. Gonzales et Jos. Gross a pour président M. Romain Senac.

Dreyfous Co. Ltd.—Nous signalons à l'attention de nos lectrices plusieurs avis que publie la maison Dreyfous, 717 et 719 de la rue du Canal Bâtisse Touro, à l'occasion des énormes "bargains" qu'elle se propose de leur offrir cette semaine. Grande modicité de prix, excellence de marchandises, voilà les côtés avantageux de ces "bargains."

Crayons Gratuits.

Depuis quelques jours, nous publions une annonce qui a dû fixer l'attention de nos lecteurs, annonce signée du nom d'un artiste en dessin, en peinture et en photographie

Les personnes qui d'ici au 1er janvier prochain commanderont à M. Rivoire une douzaine de photographies, recevront à titre gracieux, un portrait dit : "Crayon," de grandeur naturelle, offre vraiment alléchante et que ne devrait réouser personne.

M. Rivoire excelle en son art ; aucun travail ne sort de ses ateliers ou de son studio qui ne soit d'une exécution parfaite.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés sur le bord du Lac, faisant face au Back Bay, Biloxi, Miss.

Dans l'affaire de Edward Bell vs ses créanciers.

No 46,708—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur.—Bureau No 152 rue Carondelet—Le MARDI, 2 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et de date 27 novembre 1895, il sera vendu à l'enchère publique—

Le tout et en partie le certain morceau de terre ensemble avec les biens, bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le village ou la ville de Biloxi, comté de Harrison et Etat du Mississippi et ayant une face sur le Back Bay de Biloxi de quatre cent pieds (400) plus ou moins étant borné sur le côté est par les terres des héritiers de Pedro Perez suivant la ligne de la dite terre et se dirigeant vers le sud, une distance de cinq cents pieds (500), ensuite suivant la borne sud de la dite propriété et se dirigeant vers l'est soixante pieds (60) ensuite longeant la ligne des terres de Mme Florentine Howard et se dirigeant vers le Sud jusqu'au Bayou Auguste sept cents (700) pieds plus ou moins, ensuite à l'ouest longeant le Bayou Auguste, quatre cents et soixante (460) pieds jusqu'à la terre appartenant anciennement aux héritiers de John Mixon, en suite au Nord d'une ligne droite (1,200) pieds plus ou moins jusqu'au Back Bay de Biloxi à la susdite propriété des héritiers de Pedro Perez, et contenant quatorze et un septième (14 1/7) arpents plus ou moins.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jeff. C. Wenck, notaire public, 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

1er déc—1 5 12 19 26—janv 2.

PAR STUART & LEWIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic provisoire.

Le contenu entier d'un magasin de faïence, nouveau No 3242 rue Magazine, entre les rues Piranant et Toledano, comprenant un assortiment général de porcelaines, verrerie et fournitures de maison. Une bonne chance pour se procurer des présents pour les fêtes.

Dans l'affaire de Adolph Bory vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.—No 47,592

PAR STUART & LEWIS—Charles D. Stuart, Encanteur—bureau No 737 rue Gravier, MERCREDI, le 18 décembre 1895 à 11 heures A. M., sur les lieux mentionnés ci-dessus, il sera vendu à l'en an, sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la susdite Cour et Division, daté et signé le 6 décembre 1895, les propriétés décrites ci-dessus appartenant au susdit insolvable, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

7 déc—7 11 18

DE MAHY.—Décédé hier matin, à l'âge de 64 ans, CHARLES DE MAHY. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de sa famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu à 3 heures cette après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Louisa, No 24.

BLOY.—Décédée, hier, samedi, 7 décembre 1895, à 11 heures et demie, à l'âge de 56 ans, MADAME VEUVE JULES BLOY, née Louise Schwebel. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que ceux de son frère George W. Schwebel, et des familles P. H. Legendre, Batt, Latreyde et Brandt, sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui dimanche à midi et demi. Le convoi partira de sa dernière demeure, encoignure Miro et Kerlerec.

Téléphone No 403.

F. LAUDUMIEY & Co., Limité.

F. LAUDUMIEY, Directeur.

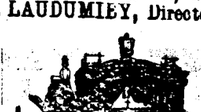

Entrepreneur de Pompes Funèbres

Bureau: 1128 et 1130, Avenue Nord Remparts.

20 fév—1 an

L'UNION FRANÇAISE.

Elections et Assemblée générale du 1er Décembre 1895.

Comité de Finances.—Lecture du Rapport du Trésorier. Nomination, conformément au règlement, d'un comité de vérification, pris parmi les sociétaires de l'assemblée, pour examiner ces comptes. Les précédents ont été reconnus corrects.

Comité de Secours.—Dans les douze derniers mois d'exercice, la Société a reçu des demandes de secours comme suit : en décembre 1894—48 ; janvier 1895—69 ; février, 64 ; mars 86 ; avril, 76 ; mai, 100 ; juin, 147 ; juillet (y compris le jour de la fête nationale) 217 ; août, 57 ; septembre, 55 ; novembre, 50. Nombre de personnes secourues par bons, on toute autre nature, 915. La Société a livré 710 bons en espèce représentant une somme de $1,260. En outre, 3 personnes ont été rapatriées ; 3 ont été admises par nos soins, à l'asile des Petites Sœurs des Pauvres ; 2 ont été assistées pour funérailles. 50 bouteilles de vin ont été envoyées aux Petites Sœurs des Pauvres.

Bureau de placement.—Un assez grand nombre de Français nouveaux venus se sont adressés pour du travail à ce bureau. Nous en avons placé 53 ; nous avons indiqué des emplois à beaucoup d'autres, qui n'ont pas fait connaître au bureau s'ils les acceptaient. Les patrons voudront bien se rappeler que nos placements sont gratuits et que nous sommes à leur disposition tous les jours (dimanches exceptés) de 9 heures à midi.

Ecole de la Société.—Les progrès des élèves sont satisfaisants. Le nombre de nos écolières dépasse celui de l'année dernière. Nous rappelons aux parents que nous enseignons avec le même soin le français et l'anglais, et que nos conditions sont à la portée de tout le monde, même des indigents.

Nouvelle Direction.

M. G. B. d'Anglade, consul de France, Président d'honneur ;

M. François Tujague, Président honoraire à vie.

M. Félix Larue, Président honoraire.

Directeurs honoraires : MM. H. Damiens, J. Sénac.

Président, M. Fortuné Jaubert ; 1er Vice-Président, M. P. Pérez ; 2me Vice-Président, M. A. Dagoret ; Trésorier, M. A. Castel ; Secrétaire, M. G. Damiens

Directeurs : MM. A. Carrouche, F. Surmely, W. Gomez, R. Bateman, P. Monfort, C. Janbert, E. Pons, G. Guillot, P. Bordenave, B. Castéra.

Gardien du bureau et Secrétaire-adjoint, M. F. Boscency ; Gardien de l'Ediâce, M. Pagès.

F. JAUBERT, Président.

G. DAMIENS, Secrétaire.

8 déc—1f

QUE LES—

Personnes qui demeurent hors de la ville nous écrivent pour des échantillons.

Dreyfous, Co., Ltd,

717-719 Rue Canal, Bâtisse Touro.

LAVALLE & DROUET,

MODES ET NOUVEAUTÉS FRANÇAISES,

424 rue Royale, entre Conti et St-Louis.

Mlle Lavallé, de retour de Paris, en rapporte les dernières modes, qu'elle offre au public à des prix plus réduits que ceux des grands magasins. Les dames trouveront chez elle un assortiment de chapeaux en tous genres.

8 déc—1f

(GEO. TOGNONI.)

MINT CONFECTIONERY.

No 1337 (ancien No 343) rue Dauphine.

EXCELLENTS GATEAUX, BONBONS, SODA ET CRÈMES A LA GLACE.

Un grand assortiment de Bonbons pour cadeaux de Noël. Les ordres pour noces, soirées, reçoivent une attention spéciale.

JOHN MERCADAL, Propriétaire.

8dec—8 15

GAGES. GAGES. GAGES.

NOUS PRIONS respectueusement toutes les personnes qui nous doivent un intérêt arriéré sur des objets qu'elles nous ont donnés en nantissement, à le payer avant le 16 décembre 1895. Tout objet forfait sera vendu à l'encan. La vente commencera lundi, 17 décembre 1895, à 11 heures A. M., au coin des rues Bourbon et Conti par le ministère de MM. Spear & Escofier, encanteurs.

7 déc— ANGLADE BROS.

PETITES ANNONCES.

PLUS de cheveux gris.—En se servant du régénérateur instantané des cheveux, de Chas. Muller ; il changera instantanément les cheveux gris en leur couleur naturelle ; il n'est pas nuisible ; d'un usage facile, pas de graisse, prix, $1 ; préparé seulement par Chas. Muller, 11rue Baronne. Coiffure pour dames.

15 aout—t 1 2 dim

A LOUER.

A LOUER, le magasin et résidence, coin Orléans et Bourgogne, ayant magasin, chambres de résidence, écurie, porte cochère, grande cour, etc., une des meilleures positions pour commerce de détail du 2me District, ayant toujours été occupé comme Magasin d'Epiceries et Bar Room depuis plus de 30 ans. Pour termes et conditions, s'adresser à S. Blaumi, No. 1731, rue Dumaine, de 7 heures du matin jusqu'à midi, ou au No. 207 rue Royale au premier Bâtisse Solari, de quatre à cinq heures de l'après midi. déc. 1-8-15.

A VENDRE.

A VENDRE Grocerie en face du marché Tremé. Bonnes raisons pour vendre. S'adresser à Octave Gomez, 314 Carondelet, de 2 à 4 heures 3 dec—1 sem.

DEMANDES.

ON demande une bonne d'enfant pouvant servir au ménage. S'adresser No 519 (vieux 181) rue Bourbon. 8 déc—1f

ON DEMANDE—Chez D. H. Holmes, de bonnes corsagières et garnisseuses. Inutile de se présenter sans être compétente.

8 déc 3 fois—dim mar jeu

ON veut acheter 20 ou plus des actions de la "Louisiana Sulphur Mining Company de la Nouvelle-Orléans." S'adresser à Paul & Gorley, 727 rue Commune. 8déc—1f

ON demande—Vieux timbres-postes français, américains, des Etats Confédérés obsolètes et des prix élevés payés. Aussi pièces, étoffes, antiques et rariques. F. M. Thomas. 513 rue Royale, vis-à-vis l'Hôtel Royal.

1er nov—1an

UNE personne ayant quelques capitaux peut se faire de bons revenus. Ecrire au bureau du journal aux initiales P. L. 27 oct—

JE désire acheter des vieilles correspondances avec les timbres-postes affichés. Je désire aussi de vieux timbres détachés et des collections de timbres-postes. S'adresser à M. McFarland, 1420 St-Charles Ave, après 7 P. M. 30 nov—7f

GUIDE COMMERCIAL.

CIGARES ET TABAC.

C. V. DeGruy, 106 rue Baronne.

OPTICIENS.

E. & L. Claudel, No 810 Canal.

SOULIERS.

F. Escobedo, av. Champs-Elysées, enc Bourgogne
L. C. Tortorich, 139 Royale, 706 Douane.

OISELEUR.

Henry Dugay, gérant, nouveau No 6 Chartres

PAPETERIE ET LIVRES.

George F. Wharton, 212 rue Carondelet.

ELECTRICIENS.

A. Delcroix, ouvrage d'électricité, satisfaction garantie, 424 Baronne, ordres promptement remplis.

VINS ET LIQUEURS.

Martin Frères, vins et liqueurs, 539 Royale.

MARCHE.

Si vous voulez un approvisionnement complet, allez au marché Sénac, Hôpital et et Remparts

VETEMENTS.

Cohn & Ber, coin St-Charles et Canal.

POELES.

Vapor Stove Repairing, 611 Bienville, 2025 St St-Thomas.

FAIENCE.

Magasin de Faience, Ant. Castel, 903 Royale.

BLANCHISSEUSE.

Mme Manuus, Blanchisseuse en Fin, 633 Royale

PENSION.

Point Comfort, Baie St-Louis, Mme Von Gohren.

MARCHANDISES SECHES.

P. Rongelot Co., Ltd., Decatur et Esplanade.

MUSIQUE.

Dunning Music Co. L'td. 214 et 216 Camp.

CHAUSSURES.

J. D. Crasons, No 528 rue des Français.

CONFISERIES.

N. Y. & N. O. Confect'ry Co., 834 et 925 Canal.
Mint Confectionery, 1327 rue Decatur.
Confiserie Lopez Bonbons, Chocolat et Gâteaux.
Confiserie Manneseier, Royale et St-Pierre.

THE

Grande Cie. A. et P. de Thé, 938 rue Canal

PHARMACIES.

J. A. Mailhes, St-Louis et Royale.
V. Massose, pharmacie Champs Elysées et Decatur
Pharmacie Bérot, St-Claude et Champs-Elysées
Prescriptions préparées avec soin—Paul Friesnd, gérant.

Pharmacie Américaine, 1115 Canal. Dr Sauvage.

PHOTOGRAPHE.

Encouragez l'industrie locale. Les meilleures photographies, chez L. Robira, 1021 Royale

PLOMBIER.

John D. Burghardt, plomb'er, 421 et 423 Royale

Le Plaisir est Fini,

Maintenant Occupons-Nous des Affaires.

Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville

De la Nouvelle-Orléans pour 1895, de

SCOARDS

Donne les nouveaux numéros des maisons et ignore les anciens, entre l'avenue de l'Esplanade, Rue Dist., et la rue Upperline, 6me Dist., de Remparts au fleuve.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.

Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

L. SCOARDS, Editeur,

Rue Commer Place, coin Camp.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété dans le premier district, formant l'encoignure des rues Canal et Olympia (lot borné par les rues Gasquet et Murat.)

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 46,384—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 décembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion triangulaire de terre dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No 818, borné par les rues Canal, Gasquet, Olympia et Murat, laquelle portion de terre forme l'encoignure des rues Canal et Olympia, et mesure deux cent et deux pieds six pouces de face à la rue du Canal et cent six sept pieds de face à la rue Olympia, par deux cent trente-trois pieds, sur la ligne du fond courant diagonalement de la rue du Canal à la rue Olympia.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Sherif civil de la paroisse d'Orléans.

8 nov—8 15 22 29—déc 6 12

VENTES PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par le Constable,

JAMES H. FORBES vs. ILLINOIS PACKING AND MANUFACTURING CO.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS — No 23,669 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, ancien No 95, nouveau No 429 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième district de cette ville, le VENDREDI, 13me jour de décembre 1895, à 11 heures A. M., de la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Un baril de Old Hickory Whiskey, cinq boîtes de 1Lb, cinq caisses de thé assorti, de mousseau et six caisses de Belle Créole Sauce.

Saisi dans l'affaire ci-dessus énumérée et numérotée. P. ADFORTIER, Constable de la deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans. déc. 2-9-15.

PILULES APPROUVÉES PAR L'ACAD. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE l'Anémie, la Chlorose, ou pâles couleurs, l'Epuisement des forces. LES PILULES DE VALLET VRAIES SONT BLANCHES ET SUR CHACUNE EST ÉCRIT LE NOM VALLET. 19, r. Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES.

VALLET

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ DE CHOIX!

—DANS LA—

Ville de White Castle, Paroise Iberville, Lne.

Succession de Marie Kelly, épouse d'Armand Bossière.

No 247,004—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

A L'ENCAN.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 9 Janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, en la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 2 décembre 1895, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Une certaine parcelle de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans la ville de White Castle, paroisse Iberville, Lne, anciennement composé des lots Nos 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 33 de l'Ilet A, mesurant à peu près 149 pieds de face au fleuve, à peu près 135 pieds de largeur dans le fond, à peu près 168 pieds de profondeur sur la rue Boyer et à peu près 154 pieds sur l'autre côté, borné au devant ou nord par le chemin du fleuve, au haut ou ouest par la propriété troisièmement décrite au bas ou est par l'avenue McGalliard ou Boyer et au sud par le lot No 26 de l'Ilet A.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en bois à un étage, ayant sept chambres, hall et galeries, écuries, etc.

2° Un certain lot de terre dans la ville de White Castle, paroisse Iberville, Lne, étant le lot No 17 de l'Ilet A, mesurant de face à l'avenue McGalliard ou Boyer à peu près 58 pieds sur toute la profondeur à partir de la dite avenue à la terre du vendeur dans le fond, tous les mesurements plus ou moins, borné sur le côté vers le fleuve par le lot 18, sur le côté opposé par le lot No 16 du dit Ilet et dans le fond par la propriété à côté de la propriété ci-dessus décrite.

Les améliorations consistent d'une bâtisse en bois à un étage ayant 2 chambres et galerie.

3° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la ville de White Castle, paroisse Iberville, Lne, mesurant sur Gimalby, à peu près 177 pieds de largeur sur le Chemin Public au fleuve avec toute la profondeur entre le dit fleuve Mississippi et le droit de passage du Texas and Pacific R. R. Co., la convention de la ligne est de donner à la dite voie une largeur sur la ligne du fond de 57 pieds borné sur la façade par le fleuve Mississippi, au dessus ou à l'ouest par la propriété de Léonce M. Soniam dans le fond ou au sud par le droit de passage du Texas & Pacific RR. Co. et au dessous ou à l'est par l'Ilet A de la ville de White Castle. Ensemble avec tous les droits et servitudes qui appartient au dit terrain, spécialement le droit de drainage au canal du côté supérieur de la propriété ici décrite. Etant la propriété que le dit Armand Hussière a acquise de Léonce M. Soniat, le 28 décembre 1886. Enregistrée au Bureau des transferts No 281. Entrée No 6 ; dans le bureau du Recorder de la paroisse Iberville.

Les améliorations consistent en un cottage ainsi que 6 chambres, gale le de face, etc., un spendid verger avec pêchers et abricotiers.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreur, le reste à 1 et 2 ans de crédit avec intérêt à 8 pour cent par an, privilèges de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de garanties. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent du prix de leur enchère au comptant au moment de la vente. Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant B. Rosen, notaire.

8 déc—8 15 22 29—5 9 janv

PAR JACOB REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un ilet carré de terre de choix à Carrollton.

Succession de Rosemond De Armas.

No 44,869—Cour Civile de District.

JEUDI, 9 JANVIER 1895.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau, 512 rue Carondelet JEUDI, 9 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre lui par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" en date du 3 décembre 1895, dans l'affaire intitulée Succession de Rosemond De Armas, No 44,869, du Docket de la dite Cour pour le compte de ladite succession aux enchères publiques, il sera vendu—

Un certain ilet de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Pritchard et Dominique.

Conditions—Comptant : 20 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumera les Taxes de ville et d'Etat sur ladite propriété pour l'année 1895

Acte de vente pardevant ——, notaire aux frais des acquéreurs.

8déc—8 15 22 29—janv 5 à date

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 47,941—Division B.—Joseph Baranguc, Jr, vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la susdite pétition supplémentaire et amendée et que la cession de biens du pétitionnaire, Joseph Baranguc, Jr., soit et la même est par la présente acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant F. D. Charbonnet, notaire public, en son bureau, No 606 rue Gravier, en cette ville, commençant le VENDREDI, 10 janvier 1896, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Ivy Eldridge, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents en cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1895

[Signé] : FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

8 déc—8 24—jan 10

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 47,620, Division D—George Jacobs vs ses créanciers, Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire, George Jacobs, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Emile J. Barnett, notaire pour cette paroisse, le 17me jour de décembre 1895, pour accepter la propriété remise, pour élire un syndic et voter sur la décharge ou le refus et pour toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises. Que les avis requis par la loi soient émis et que tous les créanciers soient notifiés d'être présents et que Thomas M. Gill, Jr., Esq., soit appointé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1895.

Signé : N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

JAMES D. RANKIN, Député Greffier.

16 nov—16—déc 2 19

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 47,592—Division D—Adolph Bory vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hall, Esq., totaire, en son bureau, No 134 rue Carondelet, en cette ville, commençant le VENDREDI, 13me jour de décembre 1895, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne aussi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Ivy Eldredge, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 7 novembre 1895. Signé : N. H. RIGHTOR, Juge. Pour copie conforme, JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

10nov—10 22—déc 13

Succession George L. Watson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 47,912—Division E—Attendu que Mme Ann B. Watson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George L. Watson, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

6 nov—6 10 15 A. V. FLOTTE Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison seule en bois avec deux grands lots No 1762 rue Roman près Annette, 3e district.

Succession de Valentine Schaff.

No 46,921 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, LE MARDI, 24 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 17 octobre 1895 et d'un autre ordre daté le 20 novembre 1895 dans la succession de Valentine Schaff, il sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre contigus ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans la Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Roll dale, maintenant Roman, Prosper, maintenant Derbigny, St-Bernard, maintenant Allen, et Annette, désignés comme lots 13 et 14, d'après un croquis par F. De Armas, et mesurant chacun 21 pi ds 11 pouces de face à la rue Solidelle, maintenant Roman, sur une profondeur entre lignes parallèles de 160 pieds.

Les améliorations consistent d'un cottage simple en bois à un étage, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc. Localité s'améliorant et près du marché St-Bernard, des églises et des écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant ; la balance en billets garantis par hypothèques et liens du vendeur sur la propriété, payables 1 an et deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité et les assurances. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1895. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodule Buisson, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera demandé au moment de l'adjudication.

24 nov—24—déc 1 8 15 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Sixième District.

Joli Cottage Simple, rue Valence entre les rues Chestnut et Camp.

SUCCESSION DE RICHARD STOKES ET ANNA STOKES SON EPOUSE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 47,169—Division A.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune, LE MERCREDI, 11 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division "A", maintenant absent de cette paroisse à cause de maladie, daté 6 novembre 1895 in re et pour le compte de la succession de Richard Stokes et Anna Stokes son épouse, No de Docket 47,169 de la dite Cour, il sera vendu aux enchères publiques, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 23, d'après le nouveau plan, borné par les rues Chestnut, Berdeaux, Camp et Valence, lequel dit lot désigné par la lettre B sur un plan par Wm H. Williams, arpenteur, daté le 19 septembre 1864, déposé dans le bureau du Conseil de Ville de la ville de Jefferson, maintenant transféré à la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le dit lot B mesure 25 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli et confortable cottage simple en bois connu comme No —, rue Valence, bien subdivisé, bâti retiré de la rue grande cour sur le côté et situé dans un voisinage s'améliorant rapidement et une section désirable de la ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété, portant 7 pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final ; assurance, honoraires d'avocat et toutes autres clauses de sécurité. 10 pour cent seront déposés au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Théo Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 nov—10 17 24—déc 1 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Orgue, Divers.

Succession de Richard et Anna Stokes son épouse.

No 47,169—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, 12 décembre 1895, à 11 heures A. M., sur les lieux, No — rue Valence, entre les rues Chestnut et Camp, en vertu d'un ordre de l'honorable F. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 29 novembre 1895, in re succession de Richard et Anna Stokes, son épouse, il sera vendu à l'encan :

Un lot de meubles de maison et divers.

Conditions—Comptant.

1 déc—1 4 8 12

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Samuel M. Angell.—No 47,575.

PAR HECKER & SMITH.—J. P. Hecker, encanteur, bureau, 334 rue Carondelet.—MARDI, 17 décembre, 1895, à 11 h. A.M. à la résidence de feu le Dr S. M. Angell, coin des rues Carondelet et Delachaise ce formément à deux ordres de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'un daté le 2 décembre et l'autre le 5 décembre 1895, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite.

Un cheval et buggy, un lot de meubles de maison et de bureau, un lot de comptes à recevoir une action du fonds capital du Southern Athletic Club. Le tout appartenant au dit défunt. Conformément à une liste déposé en mon bureau.

Conditions—comptant.

7 déc—7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un placement de Choix.

DOUBLE COTTAGE NEUF

Encoignure des rues Lapeyrouse et Miro.

TROISIEME DISTRICT.

A L'ENCAN.

JEUDI, 26 DECEMBRE 1895.

Dans l'affaire de la Succession de Mlle Elizabeth Crone.

No 45,127—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HECKER & SMITH.—J. Paul Hecker encanteur.—Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, 26 décembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de deux ordres séparés, un rendu et signé le 10 octobre 1895, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en vacance ; et, un autre rendu et signé le 22 novembre 1895, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

Un certain lot de terre, dans l'ilet borné par